

Ordre National Infirmier
Monsieur Le Président
Patrick Chamboredon
228 rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS

Mauguio, le 4 février 2019

Objet : assistants-médicaux/infirmiers : une brèche est en train de s'ouvrir. Comment la refermer rapidement ?

Monsieur le Président, cher confrère,

Je tenais, en ma qualité de Présidente de Convergence Infirmière, syndicat représentatif de la profession, à vous interpeler sur un point essentiel qui, j'en suis certaine, n'aura pas manqué de vous questionner, vous aussi. Car il nous engage, dès à présent, sur le devenir de notre profession.

Depuis le mois de septembre 2018, on ne nous avait pas exposé dans le détail les missions et les attributions de "l'assistant médical", nouveau métier préconisé par le plan "Ma santé 2022". Nous étions donc dans l'attente d'un complément d'informations pour nous positionner clairement sur le sujet.

Ce n'est que le 24 janvier dernier, dans le document "PowerPoint" utilisé par la CNAM, lors de ses négociations conventionnelles avec les différents syndicats de médecins (que Convergence Infirmière s'est procuré), que l'on comprend assez clairement que le Gouvernement est en train d'ouvrir une brèche. Ni plus, ni moins. Les aides-soignants vont muter en assistants médicaux... lesquels pourraient rapidement s'emparer d'actes inscrits dans le domaine de compétences des infirmiers.

Bien entendu, cette perspective nous inquiète fortement, puisqu'elle met en danger la profession même d'infirmier, autant qu'elle est susceptible de modifier tout le paysage du soin en France. Comment, en effet, concevoir que certains actes ne puissent d'abord être légalement effectués que par des professionnels diplômés (minimum bac + 2)... pour voir ensuite cette règle muter... au point de devenir totalement obsolète ? Il y a là quelque chose d'absolument incompréhensible, d'injuste et, pire, d'extrêmement dangereux pour la sécurité des patients. Comment, dès lors, garantir la qualité des soins ? Quid de l'iniquité que subiraient les 110 000 IDEL de France ? Et les 650 000 IDE ? Clairement, cette loi aurait des répercussions graves sur l'ensemble du système sanitaire de notre pays.

En conséquence, nous vous demandons d'interpeler toutes les composantes de la profession infirmière, de recueillir leurs doléances et de faire poids auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé, afin d'avoir des éclaircissements sur les projets de la CNAM, et, surtout, de nous prémunir des intentions comme du dessein que nous pressentons, et qui nous inquiètent fortement.

Par avance, Président, cher confrère, merci pour votre implication, merci pour notre profession.

Dans l'attente de vos conclusions, je vous prie de recevoir mes respectueuses

Ghislaine SICRE
Présidente de "Convergence Infirmière"

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ghislaine Sicre', written in a cursive style. The signature is positioned below the typed name and title.